

ANSTRICHVERTRÄGLICH ≠ ÜBERSTREICHBAR

Elastische Fugen-Dichtstoffe sollen zwei Bauteile miteinander verbinden und den Hohlraum dazwischen abdichten. Werden diese Bauteile vor oder nach dem Einbringen der Dichtmasse beschichtet, ist in jedem Fall die Verträglichkeit zwischen Dichtstoff und Beschichtungsmaterial abzuklären.

 Rolf Wyss, Mitglied der Fachgruppe Fugentechnik PAVIDENSA, merz + benteli ag, Niederwangen
 merz + benteli ag, Niederwangen; Top-Fugen AG, Biel/Bienne

Die DIN 52452-4 unterscheidet die Verträglichkeit mit Beschichtungsstoffen in den folgenden 3 Klassen:

- A1: Verträglichkeit zwischen vorhandener Beschichtung und nachträglich aufgetragenem Dichtstoff.
- A2: Verträglichkeit zwischen ausreagiertem Dichtstoff und nachträglich aufgetragener, direkt angrenzender Beschichtung. Hierbei wird damit gerechnet, dass die Beschichtung im Grenzbereich 1-2 mm auf den Dichtstoff aufgetragen wird.
- A3: Beurteilung einer Beschichtung im Bereich der Dichtstoffoberfläche (Überstreichen).

Je nach Anwendungsgebiet kommen unterschiedlichste Beschichtungen zum Einsatz, die sich auch in Punkto Inhaltsstoff-

fen unterscheiden können. Eine generelle Aussage über die Anstrichverträglichkeit oder gar Überstreichbarkeit eines Dichtstoffes ist deshalb nicht möglich.

Es empfiehlt sich somit, jeweils vor der Verfugung abzuklären ob die Beschichtung/Farbe mit dem Dichtstoff verträglich ist.

Bei bereits vorhandenen Beschichtungen (A1) sind vor dem Verfugen folgende Punkte zu beachten:

- Verträglichkeit Dichtstoff zu Beschichtung abklären oder prüfen.
- Ist die Beschichtung vollständig trocken? - Herstellerangaben und klimatische Bedingungen beachten.
- Haftung der Beschichtung auf dem Untergrund prüfen.



- Die Kontaktfläche der Beschichtung muss sauber vorliegen. Dabei darf ein eingesetztes Reinigungsmittel die Beschichtung nicht beeinträchtigen.

Wenn die Beschichtung nachträglich angrenzend aufgetragen wird (A2) ist zu beachten:

- Verträglichkeit Dichtstoff zu Beschichtung abklären oder prüfen.
- Je nach Dichtstoffsystem können unterschiedliche Trocknungszeiten und Oberflächen-Vorbehandlungen empfohlen werden.
- Falls die Beschichtung unmittelbar nach dem Dichtstoff aufgetragen wird (nass in nass), darf die Dichtstoffoberfläche nicht durch Roller oder Pinsel beschädigt werden.

RECOUVRABLE ≠ PEUT ÊTRE PEINT

Les mastics élastiques des joints servent à relier deux éléments de construction entre eux et à étanchéifier le creux entre les deux. Si ces éléments de constructions doivent être recouverts par un revêtement après la mise en place du mastic d'étanchéité, il faut vérifier dans tous les cas la compatibilité entre le mastic et le matériel du revêtement.

 Rolf Wyss, membre du groupe spécialisé joints de PAVIDENSA, merz + benteli ag, Niederwangen
 merz + benteli ag, Niederwangen; Top-Fugen AG, Biel/Bienne

La norme DIN 52452-4 distingue les 3 classes suivantes concernant la compatibilité avec les matières de revêtement:

- A1: compatibilité entre le revêtement existant et le mastic mis en place ultérieurement.
- A2: compatibilité entre le mastic après la fin du processus de réaction et un revêtement en contact direct, mis en œuvre ultérieurement. Ici, on prévoit que le revêtement sera appliqué en couche de 1-2 mm sur le mastic dans la zone limite.
- A3: évaluation d'un revêtement au niveau de la surface du mastic (couche de peinture).

En fonction du domaine d'application, des revêtements les plus variés sont utilisés et

ils peuvent différer aussi au niveau des substances qu'ils contiennent. Il est donc impossible de se prononcer de manière générale concernant la compatibilité d'un mastic avec un revêtement, voire une peinture. Il est donc recommandé de vérifier à chaque fois avant la réalisation des joints si le revêtement/la peinture est compatible avec le mastic.

Pour les revêtements existants (A1), il faut tenir compte des points suivants avant de poser les joints:

- Clarifier ou vérifier la compatibilité du mastic avec le revêtement.
- Le revêtement est-il entièrement sec? - Tenir compte des indications du fabricant et des conditions climatiques.
- Vérifier l'adhésion du revêtement sur le support.

- La surface de contact du revêtement doit être propre. Sachant qu'un produit nettoyant éventuellement utilisé ne doit pas affecter le revêtement.

Si le revêtement est appliqué ultérieurement en adjacent (A2), il faut tenir compte des points suivants:

- Clarifier ou vérifier la compatibilité du mastic avec le revêtement.
- En fonction du système de mastic, il peut y avoir des recommandations différentes en termes de délais de séchage et de traitements pour préparer la surface.
- Si le revêtement est appliqué immédiatement après le mastic (mouillé sur mouillé), la surface du mastic ne doit pas être endommagée par un rouleau ou pinceau.

- Wenn mit silikonbasierten Dichtstoffen gearbeitet wird, müssen die angrenzenden Bereiche, die später beschichtet werden sollen, gut geschützt werden. Beschichtungen können in der Regel nur mässige Haftungen auf entsprechenden Dichtstoffen aufbauen. Zudem kann die Benetzung der Beschichtung gestört werden.

Beim Überstreichen eines Dichtstoffes ist zu beachten:

- Verträglichkeit Dichtstoff zu Beschichtung abklären oder prüfen.
- Je nach Dichtstoffsystem können unterschiedliche Trocknungszeiten und Oberflächen-Vorbehandlungen empfohlen werden.
- Falls die Beschichtung unmittelbar nach dem Dichtstoff aufgetragen wird (nass in Nass), darf die Dichtstoffoberfläche nicht durch Roller oder Pinsel beschädigt werden.
- Silikonbasierte Dichtstoffe sind in der Regel nicht überstreichbar.
- Bewegungsfugen sollten nicht überstrichen werden. Ist ein Überstreichen unerlässlich, dürfen nur speziell geeignete, dehnfähige, vorgängig geprüft und freigegebene Farbsysteme eingesetzt werden.
- Optische Unterschiede der Beschichtung zwischen Dichtstoffoberfläche und angrenzenden Untergründen sind möglich. Die Deckkraft variiert und daraus resultieren unterschiedliche Auftragstärken.



Silikonbasierte Dichtstoffe können Verlaufsstörungen verursachen.
Les mastics à base de silicone peuvent causer des problèmes de transfert.



Verfärbungen des Dichtstoffes in Folge Unverträglichkeiten mit der angrenzenden Beschichtung.
Changement de couleur du mastic suite à incompatibilité avec le revêtement adjacent.

Kriterien	Bezeichnung
A1 «Dichtstoff auf vorhandene Beschichtung»	anstrichverträglich
A2 «Beschichtung direkt angrenzend an vorhandenen Dichtstoff»	anstrichverträglich
A3 «Beschichtung ganzflächig auf Dichtstoff - Überstreichen»	überstreichbar

*Dieses Kriterium schliesst sämtliche elastische Fugendichtstoffe mit einem Dehnvermögen von > 12.5% aus. Darunter fallen alle handelsüblichen elastischen Dichtstoffe auf Basis Polyurethan, STP (Hybride), Polysulfide und Silikon.

Verfärbung der Beschichtung auf dem Dichtstoff in Folge Unverträglichkeiten.
Changement de couleur du revêtement sur le mastic suite à incompatibilité.



Bewegungsfuge: Rissbildung im Farbsystem.
Joint de dilatation: formation de fissures dans le système de peinture.

- Si l'on travaille avec des mastics à base de silicone, il faut bien protéger les zones adjacentes qui doivent recevoir le revêtement plus tard. En règle générale, les revêtements ne peuvent créer qu'une adhésion modérée sur les mastics en question. De plus, il peut arriver que l'humectage du revêtement soit perturbé.

En appliquant une couche de peinture sur un mastic, il faut tenir compte des points suivants :

- Clarifier ou vérifier la compatibilité du mastic avec le revêtement.
- En fonction du système de mastic, il peut y avoir des recommandations différentes en termes de délais de séchage et de traitements pour préparer la surface.
- Si le revêtement est appliqué immédiatement après le mastic (mouillé sur mouillé), la surface du mastic ne doit pas être endommagée par un rouleau ou pinceau.
- En règle générale, les mastics à base de silicone ne peuvent pas être peints.
- Il ne faut pas peindre les joints de dilatation. S'il est indispensable de les peindre, il ne faut utiliser que des systèmes de peinture spécifiques, capables de se dilater et qui ont fait l'objet de vérifications au préalable et d'une approbation.
- Des différences visuelles entre le revêtement se trouvant sur la surface du mastic et celui sur les supports adjacents sont possibles. Le pouvoir couvrant varie et cela entraîne différentes épaisseurs d'application.

	Critères	Désignation
A1 « mastic sur revêtement existant »	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement doit être entièrement sec avant d'appliquer le mastic - Aucune réaction avec d'autres éléments de construction adjacents - L'adhésion du mastic sur le revêtement doit être bonne - L'adhésion du revêtement sur le support doit être bonne - Il ne faut pas qu'il y ait incompatibilité entre le revêtement et le mastic 	recouvrable
A2 « revêtement en contact direct avec le mastic existant »	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement doit être compatible avec le mastic - Pas de problèmes de transfert - Pas de perturbation du processus de séchage - L'adhésion sur le mastic doit être bonne - Le revêtement n'est pas affecté par les mouvements des joints - Pas de changement de couleur 	recouvrable
A3 « revêtement sur toute la surface du mastic - couche de peinture »	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement doit être compatible avec le mastic - Pas de problèmes de transfert - Pas de perturbation du processus de séchage - L'adhésion sur le mastic doit être bonne - Le revêtement n'est pas affecté par les mouvements des joints* - Pas de changement de couleur 	peut être peint

*Ce critère exclut tous les mastics élastiques possédant une capacité de dilatation > 12.5%. Cela comprend tous les mastics élastiques courants à base de polyuréthane, STP (hybrides), polysulfures et silicone.